

Plan d'action zéro déchet (2019-2022)

Collège Jésus-Marie de Sillery

Créé par Béatrice Caouette

Dans le cadre du Programme d'Éducation Internationale

Table des matières

Présentation -----	2
Classification des déchets du Collège Jésus-Marie -----	3
Plan d'action Zéro Déchet (2019-2022) -----	5
Description des objectifs et des actions -----	8
Subvention possible -----	15
Annexe 1: Résultats de la classification des déchets -----	19

Présentation

Le plan d'action zéro déchet, proposé à l'endroit du Collège Jésus-Marie de Sillery, a pour but de réduire une grande partie des déchets déjà produits par l'établissement, voir même de les éliminer en totalité. Le plan d'action présente 6 objectifs divisés en 15 actions concrètes à appliquer, afin d'atteindre ces objectifs zéro déchet au Collège. De plus, un échéancier sur trois années scolaires (2019-2022) est proposé en tenant compte des ressources financières, matérielles et humaines que chacune nécessite. Celui-ci est sujet à être modifié selon les différents projets déjà en cours à l'école. Les objectifs et les actions présentés dans ce plan d'action sont en grande partie des initiatives qui sont déjà mises en place dans certaines écoles ou certaines villes et peuvent être réalisées au Collège.

L'application de ce plan d'action au Collège Jésus-Marie de Sillery permettrait à l'école de se démarquer au sein des autres établissements scolaires de la région de Québec, puisque très peu d'écoles, surtout privées, prennent ce genre d'initiatives en matière de réduction des déchets et de lutte contre les changements climatiques. D'ailleurs, plusieurs certifications et l'accès à des programmes de reconnaissance peuvent être accordés aux écoles prenant des initiatives en matière de développement durable, telle que la certification d'école Vert- Brundtland et le programme ICI on recycle + mis sur pied par Recyc-Québec. De plus, il est aussi possible de demander des subventions, afin de réaliser les projets les plus coûteux. Diverses organisations, telle que le Fond d'action québécois pour le développement durable offrent cette aide.

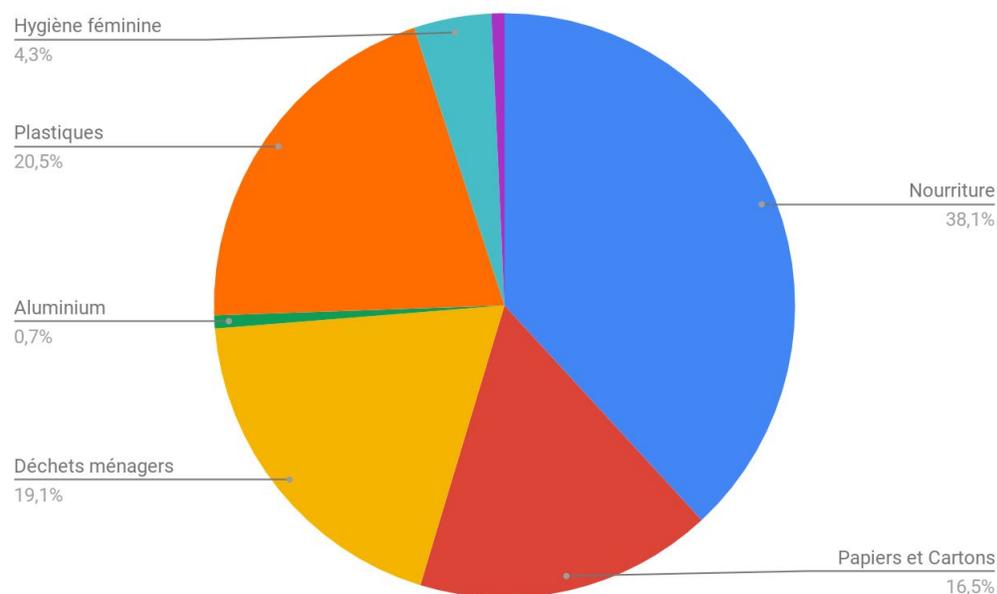
Je désire remercier Mme Catherine Gauthier, directrice d'ENvironnement JEUnesse ainsi que Mme Shirley Fagnen, conseillère en développement durable à Polytechnique Montréal pour m'avoir aidé dans ma recherche.

Béatrice Caouette, Élève de secondaire 5 au Collège Jésus-Marie de Sillery

Classification des déchets du Collège Jésus-Marie

Les 16, 17 et 21 janvier 2019, avec l'aide d'élèves bénévoles, nous avons procédé à la classification des déchets du Collège. Ces résultats nous ont permis de déterminer les types de déchets que nous produisons à l'école et par la suite de trouver des solutions à intégrer dans le plan d'action afin de réduire et d'éliminer ces déchets.

Tout d'abord nous avons pesé la masse initiale de déchets que nous allons classifier. Nous avons ensuite classé les déchets en catégories spécifiques: (déchets alimentaires, papiers et cartons, déchets ménagers, canettes d'aluminium, déchets de plastique, déchets d'hygiène féminine). Nous avons pesé chaque catégorie de déchets, pour ensuite calculer le pourcentage que chaque catégorie occupait par rapport à la totalité de la masse de déchets étudiée. Voici nos résultats¹, (la catégorie en mauve désigne les déchets "autres", 0,7%)



¹ Annexe 1: Résultats de la classification des déchets

Analyse des résultats:

Déchets alimentaires (38,1%): Dans cette catégorie nous retrouvons entre autres les restants des repas des élèves, mais aussi de la nourriture qui n'a pas pu être vendue par les services alimentaires de l'école, encore emballée et paraissant être cuisinée le jour même. C'est cette catégorie qui possède le pourcentage le plus important de la totalité des déchets classifiés.

Papiers et cartons (16,5%): Nous retrouvons une grande quantité de papier brun souillé, des feuilles de papiers ainsi que des cartons d'emballages, des berlingots de lait, des cartons de jus et parfois même des morceaux de bois. Une bonne quantité du papier retrouvé à la poubelle aurait pu être recyclé.

Déchets ménagers (19,1%): Ces déchets comptent des chiffons de tissus, une moppe, des gants en latex ainsi que des bouteilles de produits nettoyants.

Cannettes d'aluminium (0,7%): Nous avons retrouvé une très petite quantité de canettes d'aluminium, à notre surprise, étant donné la quantité d'élèves et de membres du personnel qui consomment des boissons contenues dans ce type de contenant. Nous avons donc conclu que la majorité des gens consignent leurs canettes dans les bacs qui sont prévus à cet effet à la cafétéria et au casse-croûte, ce qui est un point positif.

Plastiques (20,5%): Dans cette catégorie, nous avons retrouvé énormément d'emballages de plastique rigide, des emballages de styromousse, des pailles, des sacs en plastique de type "ziploc", des emballages de collations individuelles, des emballages provenant de produits alimentaires.

Déchets d'hygiène féminine (4,3%): Nous avons retrouvé une petite quantité de tampons et de serviettes sanitaires ainsi que leurs emballages de plastique.

Autres (0,7%): Cette catégorie comporte des déchets qui ne correspondait à aucune des catégories, comme des crayons et liquides correcteurs usés, une brosse à dent ainsi qu'un tube de dentifrice.

Plan d'action zéro déchet, Collège Jésus-Marie de Sillery (2019-2022)

Objectifs	Actions ou moyens	Ressources/ Responsable	Échéances
<p>1. Mobiliser les élèves et les membres du personnel de l'école pour démarrer le plan d'action zéro déchet.</p>	<p>1.1 Création d'un comité environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins un membre du personnel responsable du comité - Un certain nombre d'élèves 	<p>Septembre 2019</p>
<p>2. Apprendre, aux élèves et aux membres du personnel de l'école, comment contribuer au mouvement zéro déchet à l'école.</p>	<p>2.1 Apprendre, aux élèves et aux membres du personnel, la bonne façon de trier les déchets à l'école.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comité environnement (responsable) 	<p>Année scolaire 2019-2020</p>
	<p>2.2 Organiser des activités de sensibilisation sur divers sujets en lien avec le mouvement zéro déchet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comité environnement (responsable) - Certains coûts peuvent être associés à ces activités 	<p>Sur toute la durée du plan d'action</p>
<p>3. Améliorer les installations de tri des déchets dans l'école.</p>	<p>3.1 Installer un système de compostage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Service financier (coût) - Maintenance/ Concierge - Élèves bénévoles/ Comité environnement pourrait aider à l'entretien du composte - Coût pour des bacs 	<p>Année scolaire 2020-2021</p>

		commerciaux environ 6 500\$ à 13 000\$	
	3.2 Ajouter un bac noir au système de tri des déchets pour les déchets qui doivent être apportés dans un écocentre.	- Concierge (responsable) - Services financiers (coûts) - Coût de 20\$ à 30\$ pour un nouveau bac	Année scolaire 2020-2021
	3.3 Réduire le nombre de poubelles dans l'école.	- Concierge (responsable)	Année scolaire 2020-2021
4. Réduire la quantité de déchets produite par l'école.	4.1 Interdire la vente de bouteilles d'eau en plastique par les services alimentaires de l'école.	- Service alimentaire de l'école (responsable)	Année scolaire 2019-2020
	4.2 Éliminer l'utilisation de pailles en plastique au collège.	- Service alimentaire de l'école (responsable)	Année scolaire 2019-2020
	4.3 Remplacer les machines distributrices de breuvages et de collations emballées par des distributeurs en vrac.	- Services financiers (coûts) -Service alimentaire de l'école (responsable) - Coût d'environ 500\$ à 2 000\$ par machine	Année scolaire 2020-2021
	4.4 Éliminer le papier brun pour s'essuyer les mains dans les toilettes.	- Services financiers (responsable pour l'annulation de la dépense)	Année scolaire 2019-2020

	4.5 Réduire le nombre de photocopies par les membres du personnel de l'école et maximiser l'utilisation de chaque feuille de papier.	- Membres du personnel (responsables)	Année scolaire 2019-2020
	4.6 Remplacer l'utilisation d'emballage, de vaisselle, d'ustensiles et de verre en plastique, par les services alimentaires de l'école, par des alternatives réutilisables.	- Service alimentaire de l'école (responsable)	Année scolaire 2019-2020
5. Favoriser des alternatives de consommation responsable.	5.1 Favoriser l'achat et l'utilisation de produits nettoyant écologiques, achetés en vrac, par le concierge.	- Responsable des achats du collège (responsable) -Concierge	Année scolaire 2021-2022
	5.2 Favoriser l'achat d'aliments locaux et de saison par les services alimentaires de l'école.	- Service alimentaire de l'école (responsable)	Année scolaire 2021-2022
6. Obtenir une certification de développement durable.	6.1 Appliquer dans différentes associations pour être reconnue comme une école verte au Québec.	- Direction de l'école (responsable)	Année scolaire 2021-2022

Description des objectifs et des actions

Objectif 1. Mobiliser les élèves et les membres du personnel de l'école pour démarrer le plan d'action zéro déchet.

Il est extrêmement important de mobiliser les membres du personnel ainsi que les élèves de l'école avant même que l'application du plan d'action zéro déchet au Collège débute. Ces acteurs sont à la base de la mise en marche du plan d'action, puisque c'est en changeant individuellement ses habitudes de tri des déchets et de consommation, que l'on arrivera à faire une différence collectivement dans notre milieu scolaire. Chacun devrait donc être informé des changements qui s'opèrent dans l'école, afin de pouvoir contribuer au mouvement.

Action 1.1 Création d'un comité environnement.

La première action proposée, à réaliser en septembre 2019, est la création d'un comité environnement, composé d'élèves et supervisé par un membre du personnel. La mise en place d'un tel comité permettrait d'assurer la collaboration des élèves et des enseignants au mouvement zéro déchet, en faisant diverses campagnes et activités d'information et de sensibilisation dans l'école. C'est ce comité qui a pour mission d'aider à la mise en oeuvre du plan d'action zéro déchet, sur trois ans, comme il est proposé. De plus, il s'occupera de la continuité du projet dans les années futures. Le comité devrait se rencontrer au minimum hebdomadairement.

Objectif 2. Apprendre, aux élèves et aux membres du personnel de l'école, comment contribuer au mouvement zéro déchet à l'école.

Bien qu'ils soient déjà mobilisés, les élèves ainsi que les membres du personnel, doivent avoir plus de connaissances sur le mouvement zéro déchet et sur la façon dont ils peuvent contribuer personnellement au mouvement, afin d'être totalement engagés dans le projet.

Action 2.1 Apprendre, aux élèves et aux membres du personnel, la bonne façon de trier les déchets à l'école.

Il est très important d'apprendre aux élèves et aux membres du personnel, la bonne façon de trier les déchets, puisque l'ajout

d'installations de tri des déchets ne servent absolument à rien si les gens ne savent pas comment les utiliser. C'est le comité environnement qui se chargera de cette action en informant par des messages à l'intercom, des pancartes ainsi que des présentations, par exemple. Il faut que les gens sachent quels types de plastiques sont recyclables (tous les numéros sauf le 6) et qu'est-ce qui va aux poubelles, puis, plus tard, lors de l'installation du composte et du bac de déchets destinés à l'écocentre (Action 3.1 et 3.2), les items qui pourront être récupérés par ces installations.

Action 2.2 Organiser des activités de sensibilisation sur divers sujets en lien avec le mouvement zéro déchet.

Afin d'impliquer et d'informer davantage les élèves ainsi que les membres du personnel de l'école sur les principes et les pratiques du mouvement zéro déchet, il serait bien d'organiser des activités de sensibilisation sur divers sujets. Par exemple, des journées boîtes à lunch zéro déchet, où l'on mettrait au défi les élèves d'avoir une boîte à lunch avec laquelle ils ne produiront aucun déchet. Une campagne de sensibilisation sur le gaspillage alimentaire pourrait avoir lieu, sachant que les données recueillies lors de la classification des déchets nous montrent que les déchets alimentaires sont le type de déchet le plus retrouvé dans les poubelles de l'école (38,1%) Ces activités pourraient être organisées par le comité environnement et chapeauté par la direction, au besoin. Il faudrait prévoir quelques dépenses pour certaines activités, mais la plupart n'en engendreront probablement pas.

Objectif 3. Améliorer les installations de tri des déchets dans l'école.

Présentement, nos installations de tri des déchets se limitent aux bacs de recyclage, à la récupération des cannettes d'aluminium ainsi qu'à la poubelle. C'est donc en ajoutant d'autres moyens de récupération de déchets comme le composte et l'ajout d'un bac destiné aux déchets qui doivent aller dans un écocentre, que nous allons pouvoir réduire la quantité de déchets non- récupérables, destinés aux poubelles.

Action 3.1 Installer un système de compostage.

L'installation d'un système de compostage permettrait de réduire près de la moitié des déchets produits dans l'école, puisque nous pourrions disposer de tous les déchets alimentaires (38,1%) ainsi que les papiers souillers (une partie de 16,1%) au composte. Cette action est probablement la plus coûteuse et la plus complexe à mettre en place, mais elle est la plus importante.

La ville de Québec n'offre pas actuellement de service de collecte de composte, le Collège devra donc se munir de son propre

système de compostage. Plusieurs types de composteurs existent sur le marché, mais le composteur au sol et le composteur rotatif sont les deux méthodes les plus appropriées pour le Collège.

Le composteur au sol, dépourvu de fond, s'installe directement sur la terre, ce qui permet aux insectes et aux vers d'accéder facilement aux matières organiques, ce qui permet d'accélérer le travail de décomposition. Le liquide provenant du compost (lixiviat) peut aussi s'échapper facilement. La simplicité d'utilisation de ce type de composteur et le fait que le lixiviat s'écoule de lui-même sont des avantages importants, en plus de pouvoir traiter un plus grand nombre de matières organiques. De plus son prix est abordable et peut être construit à la main ou acheté, en bois ou en plastique. Cependant, 6 à 12 mois sont nécessaires pour obtenir du composte et un brassage régulier est nécessaire.

Le composteur rotatif est généralement fait de plastique et est muni d'un mécanisme servant à faire tourner le baril à l'aide d'une poignée. Le baril est surélevé pour faciliter l'opération. Plusieurs modèles présentent deux compartiments: l'un pour la maturation des matières et l'autre pour la récolte du composte. La production est rapide, en 4 à 6 semaines et le brassage est beaucoup plus facile, puisqu'il se fait à l'aide d'un mécanisme. Cependant, ce type de composteur est beaucoup plus dispendieux, sa capacité est restreinte et il faut vider le baril régulièrement. Il existe différentes subventions afin d'assumer les coûts de cette action (voir à la toute fin du plan d'action)

Pour la quantité de déchets alimentaires produite par le Collège annuellement, il faudrait acheter de 6 à 7 bacs de composte d'environ 65 gallons, ce qui coûterait de 6 500\$ à 13 000\$, selon le type de composteur et s'il est fabriqué en bois ou en plastique. Une alternative moins coûteuse serait de construire nos propres bacs de composte en bois, à l'aide de palettes et de planches de bois. Deux bacs de collecte de composte devront aussi être installés, soit un dans la cafétéria et l'autre au casse-croûte.

Voici un guide pour prendre connaissance des différents types de composteurs disponibles sur le marché, ainsi qu'un guide sur le fonctionnement du composte, tous deux conçus par Recyc-Québec:

RECYC-QUÉBEC, "Liste de composteurs domestiques disponibles au Québec". [document électronique]. Québec, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/liste-composteurs-domestiques.pdf>.

NOVA ENVIROCOM."Le compostage facilité" [document en ligne]. Sherbrooke, Nova Envirocom, 2006, https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Le_compostage_facilite.pdf.

Ce type de projet demandera un certain niveau d'entretien hebdomadaire et journalier, tâche qui devra être pris en charge par le concierge et les services alimentaires de l'écoles. Les élèves ainsi que le personnel de l'école devront aussi collaborer à cette action en triant bien leurs déchets.

Action 3.2 Ajouter un bac au système de tri des déchets pour les déchets qui doivent être apportés dans un écocentre.

L'ajout d'un bac de déchets destinés à l'écocentre, à l'école, permettrait de bien acheminer les déchets électroniques, les piles, les cartouches d'encre, par exemple. Ces déchets sont nocifs pour l'environnement lorsque jetés, il est donc préférable de les amener dans un écocentre afin que ces objets puissent être recyclés ou acheminés au bon endroit. Le contenu de ce bac devrait être vidé à chaque mois. L'écocentre le plus près du collège est l'écocentre Des Rivières.

Action 3.3 Réduire le nombre de poubelles dans l'école.

La réduction du nombre de poubelles dans l'école permettrait de réduire le nombre de sacs de poubelle utilisés par jour. Lors de la classification des déchets, nous avons remarqué que les sacs de poubelle, contenant quelques déchets, étaient ensuite jetés dans d'autres sacs de poubelle. La réduction du nombre de poubelles permettrait donc la réduction de l'utilisation de sacs à ordures.

Objectif 4. Réduire la quantité de déchets produite par l'école.

L'objectif de réduction des déchets fait partie du principe des 4R suivi par le mouvement zéro déchet: (Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler). La réduction est la facette la plus importante du zéro déchet et permet de diminuer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'enfouissement et de l'incinération de matières résiduelles.

Action 4.1 Interdire la vente de bouteilles d'eau de plastique par les services alimentaires de l'école.

Nombreuses sont les bouteilles d'eau en plastique qui sont jetées après seulement une utilisation à l'école. Cette source de déchets pourrait être complètement éliminée en interdisant la vente de bouteilles d'eau en plastique par les services alimentaires de l'école. Les élèves devront utiliser des gourdes réutilisables qu'ils rempliront à l'aide des fontaines d'eau déjà présentes dans l'école. Les bouteilles d'eau à usage unique seront seulement utilisées en cas d'approvisionnement nécessaire, ou en situation d'urgence. Cette pratique est d'ailleurs déjà mise en oeuvre dans certaines villes. Par exemple, en 2018, la ville de Montréal s'est

engagée à banir, peu à peu, les bouteilles d'eau de plastique à usage unique à travers tous les services et les unités d'affaires de la Ville. Le Collège devrait s'inspirer de Montréal et décider de bannir à son tour les bouteilles d'eau en plastique.

Action 4.2 Éliminer l'utilisation des pailles en plastique au collège.

L'élimination des pailles en plastique est une solution, encore une fois, qui permet de réduire la consommation de plastique du Collège. Les pailles en plastique jetables sont un des déchets les plus retrouvés sur les plages et dans les océans et il sont très dangereux pour de nombreuses espèces animales vivant dans l'océan. Cette action très simple est un autre petit pas dans la direction du zéro déchet. Cette tendance est de plus en plus populaire, même dans les établissements scolaires. D'ailleurs, ENVIRONNEMENT JEUNESSE propose la campagne "Bye les pailles" ayant comme objectif de bannir les pailles et plus largement de réduire l'utilisation de plastique à usage unique, de s'engager à le faire, d'ici le 22 avril 2019.² Pourquoi ne rejoindrions-nous pas ce mouvement?

Action 4.3 Remplacer les machines distributrices de breuvages et de collations emballées par des distributeurs en vrac.

Au Collège, trois machines distributrices sont présentes, deux pour des breuvages embouteillés dans des contenants de plastique et d'aluminium et une pour des collations déjà emballées. Une certaine quantité de déchets retrouvés lors de la fouille des poubelles provenait de ces machines distributrices, il est donc important de poser un geste afin de réduire ces déchets. Pour ce qui est des collations, il faudrait se renseigner sur la possibilité de remplacer cette machine distributrice, par une distributrice en vrac, où les élèves apporteraient un contenant pour leur collation. Une autre solution est de simplement retirer cette machine, et de vendre des collations avec un emballage limité. Pour les machines distributrices de jus, elles pourraient être remplacées par des fontaines distributrices. Chaque élève aurait sa gourde, ou un verre réutilisable du casse-croûte ou de la cafétéria, qu'il remplirait et puis paierait le montant dû. Les machines coûtent individuellement environ de 500\$ à 2000\$, dépendant du type et de la qualité de la machine.

Action 4.4 Éliminer le papier brun pour s'essuyer les mains dans les toilettes.

Lors de la classification des déchets de l'école, nous avons observé que le papier brun souillé était un des déchets les plus

² ENVIRONNEMENT JEUNESSE. "Campagne Bye les pailles", *Environnement Jeunesse*, <https://enjeu.qc.ca/projets-et-evenements/campagne-bye-les-pailles/>, consulté le 14 février 2019.

retrouvé et occupait une très grande place dans la catégorie papier et carton, qui elle-même occupait 16,1% des déchets totaux. De plus, l'utilisation d'une telle ressource est superflue, puisque nous avons déjà des séchoirs à main à notre disposition dans chaque salle de toilette. Le papier brun est aussi utilisé pour nettoyer certaines surfaces, mais il pourrait être facilement remplacé par des linges en tissus qui pourraient être lavés et réutilisés à plusieurs reprises. Le papier brun devrait seulement être utilisé lors d'épidémies virales au Collège.

Action 4.5 Réduire le nombre de photocopies par les membres du personnel de l'école et maximiser l'utilisation de chaque feuille de papier.

Après avoir classifié les déchets de l'école, nous avons remarqué que la quantité de photocopies faite par les membres du personnel est impressionnante. Il faut réduire ce nombre de feuilles de papier utilisées. Pour ce faire, il faudrait privilégier le partage de document par internet, par exemple, sur la plateforme Classroom que nous utilisons déjà, ou bien par Pluriportail. Le choix reviendra donc aux élèves de faire imprimer ou non, ce qui réduira considérablement le nombre de photocopies. Lorsque l'impression d'un document est nécessaire, afin de maximiser son utilisation, nous devrions garder les documents imprimés seulement au recto, puis utiliser leur verso, par exemple comme feuille brouillon. Les enseignants devraient être informés de cet objectif, afin d'y contribuer.

Action 4.6 Remplacer l'utilisation d'emballage, de vaisselle, d'ustensiles et de verre en plastique, par les services alimentaires de l'école, par des alternatives réutilisables.

Actuellement, la cafétéria de l'école sert les repas en utilisant, la plupart du temps, de la vaisselle et des ustensiles réutilisables, ce qui est très positif. Cependant, le casse-croûte emballe la totalité de ses produits dans des emballages de plastique à usage unique. Ceci est très alarmant, puisque le plastique pollue la planète et prend énormément de temps à se dégrader en totalité. Nous devrions éliminer la totalité des emballages de plastique à usage unique à la cafétéria et au casse-croûte et les remplacer par l'usage de vaisselle et d'ustensiles réutilisables, lavés par les services alimentaires de l'école. L'achat de vaisselle réutilisable supplémentaire pour le casse-croûte engendrera certains coûts, mais en bout de ligne c'est probablement un choix très économique, puisqu'il ne serait pas nécessaire de dépenser à chaque semaine ou à chaque mois pour de la vaisselle à usage unique.

Une autre solution qui pourrait être envisagée, est que les élèves aient chacun leur couvert, leur assiette et leur verre personnel et

réutilisable, à l'effigie du Collège, qu'ils recevraient à leur entrée au secondaire, ou bien qu'ils devraient acheter, comme le reste des fournitures scolaires. À la fin de chaque repas, chacun s'occuperait de laver sa vaisselle. Évidemment, pour ce genre de solution, il faudrait peut être envisager d'aménager une station de nettoyage avec un lavabo pour les élèves. Cette solution engendrerait peut être des coûts supplémentaires.

Objectif 5. Favoriser des pratiques de consommation responsable.

Cet objectif vise à appliquer des alternatives plus écoresponsables dans l'utilisation de produits alimentaires et nettoyeurs, par les services alimentaires de l'école et le concierge.

Action 5.1 Favoriser l'achat et l'utilisation de produits nettoyant écologiques, achetés en vrac, par le concierge.

Les produits ménagers destinés au nettoyage regorgent de produits chimiques dangereux, à court ou long terme, pour la santé et l'environnement. Il est possible de remédier à la situation en achetant des produits nettoyants écologiques, ne contenant aucun produits chimiques. Il est aussi possible d'acheter ces produits écologiques en vrac, ce qui permettrait de réduire la quantité de contenants de plastique jetés à l'école. Ce genre de fournisseur existe au Québec, comme la compagnie Lemieux.³

Action 5.2 Favoriser l'achat d'aliments locaux et de saison par les services alimentaires de l'école.

L'achat d'aliments locaux et de saison par les services alimentaires de l'école est un excellent moyen de réduire notre empreinte écologique. L'achat local permet de réduire les distances parcourues par nos aliments et les impacts négatifs du transport sur l'environnement. De plus, cela encourage nos producteurs québécois et aide à faire rouler l'économie locale. Il est aussi important de favoriser l'achat de fruits et légumes de saison, qui est aussi une solution très écologique. Par exemple un aliment qui pousse l'été sera beaucoup plus énergivore si on le fait pousser en serre l'hiver que dans les champs l'été. La recherche de nouveaux fournisseurs alimentaires est nécessaire.

Objectif 6. Obtenir une certification de développement durable.

³ LEMIEUX. Lemieux. [en ligne]. <http://www.produits-lemieux.com/index.php>, consulté le 17 février 2019.

6.1 Appliquer dans différentes associations pour être reconnue comme une école verte au Québec.

Après avoir terminer l'application du plan d'action, il serait intéressant de pouvoir avoir une certification, afin d'officialiser le statut vert de l'école. Nous pourrions appliquer à différents programmes, entre autres, le programme de reconnaissance ICI on recycle + qui a comme but d'honorer les organisations engagées à améliorer leur performance en gestion des matières résiduelles. Il y a de nombreux avantages à faire parti de cette organisation, entre autres, de bénéficier d'un accompagnement à nos projets par des professionnels de Recyc-Québec, faire valoir nos actions déjà existantes en matières de réduction des déchets à la source, pour assurer le suivi de plan d'action et pour donner une plus grande visibilité à l'école. Afin de participer à ce programme, il faut tout simplement remplir un formulaire d'inscription sur leur site web.⁴

Une autre certification qui serait intéressant d'avoir est celle des Établissements Verts Brundtland. Ce réseaux est partenaire avec la Centrale des syndicats du Québec et regroupe des écoles primaires, secondaires, des CPE. Les établissements qui ne font pas partis de la Centrale des syndicats du Québec peuvent obtenir le statut d'Établissement associé Brundtland. Cette certification permettrait au Collège de se démarquer des autres écoles et d'avoir accès à la réalisation de projets avec la collaboration de cette organisation. Pour pouvoir demander cette certification, il faut remplir un formulaire d'inscription en ligne.⁵

Subvention possible

La réalisation de certaines de ces actions, telle que l'implantation du système de compostage peut engendrer des coûts importants pour l'école. Cependant, différentes organisations pourraient accorder des subventions pour la réalisation de certaines de nos actions. La collaboration avec le Fond d'action québécois pour le développement durable permet de mettre en relation des partenaires financiers et des partenaires sur le terrain qui, ensemble, peuvent réaliser des actions de développement durable plus facilement. Cela permettrait de réduire les coûts et le temps du projet et permettrait d'atteindre des résultats concrets.⁶

⁴ RECYC-QUÉBEC, "Programme de reconnaissance ICI on recycle +", *Recyc-Québec*, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/programme-ici-on-recycle-plus>, consulté le 15 février 2019.

⁵ ÉTABLISSEMENT VERT BRUNDTLAND. "Qui sommes-nous?", *Établissement vert Brundtland*, <http://www.evb.lacsq.org/qui-sommes-nous/>, consulté le 14 février 2019.

⁶ FONDS D'ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. "Opportunités avec le FAQDD", *Fonds d'action québécois pour le développement durable*, <http://www.faqdd.qc.ca/collaborez-fonds/opportunités-avec-fonds/>.

Bibliographie

Conférence

DESMARAIS, Véronique. (3 novembre 2018). Changements de comportement: comment embarquer votre entourage?. Conférence présentée dans le Cadre du Festival Zéro Déchet, Marché Bonsecours, Montréal. Resum réperé à <https://festivalzerodechet.ca/fr/programmation-du-festival-zero-dechet/conferences-zero-dechet/changements-de-comportement-comment-embarquer-votre-entourage>.

Documents en version électronique

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE BROSSARD. "Plan d'action en environnement 2015- 2017" [document électronique]. Brossard, 2015, http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Environnement/VDB151202_planactionEnviro_07_FINAL.pd.

COMITÉ CONSULTATIF EN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE MEMPHRÉMAGOG. "Plan d'action en environnement 2016-2020", [document électronique]. Memphrémagog, 2015, https://www.mrcmemphremagog.com/download/Plans-daction/Plan_action_ENV_2016-2020_vf.pdf, 2015.

ENVIRONNEMENT JEUNESSE. "Canevas plan d'action", [document excel]. Québec, consulté en 2019.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DU QUÉBEC. "Plan d'action de développement durable 2015-2020", [document en ligne]. Québec, 2018, <http://www.environnement.gouv.qc.ca/ministere/plandd/plan-action-dd2015-2020.pdf>.

NOVA ENVIROCOM."Le compostage facilité" [document en ligne]. Sherbrooke, Nova Envirocom, 2006, https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/Le_compostage_facilite.pdf.

RECYC-QUÉBEC, "Liste de composteurs domestiques disponibles au Québec". [document électronique]. Québec,

<https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/liste-composteurs-domestiques.pdf>.

Entrevues

CAOINETTE, Béatrice. *Entrevue avec Catherine Gauthier*, directrice d'Environnement Jeunesse, Collège Jésus-Marie de Sillery, 6 février 2019.

CAOINETTE, Béatrice. *Entrevue avec Shirley Fagnen*, conseillère en développement durable à Polytechnique Montréal, Collège Jésus-Marie de Sillery, 6 février 2019.

Périodiques

CAMBRON-GOULET, Dominique. "La ville de Montréal interdit les bouteilles d'eau en plastique", *Métro*, 29 mai 2018, <https://journalmetro.com/actualites/montreal/1593463/la-ville-de-montreal-interdit-les-bouteilles-deau-en-plastique/>.

MARCHAND, Lili. "Faire son compost, bon pour l'environnement et notre santé!", *Le Journal de Montréal*, 26 juin 2015, <https://www.journaldemontreal.com/2015/06/26/faire-son-compost-bon-pour-lenvironnement-et-notre-sante>.

Sites Web

ALIBABA. Alibaba. [en ligne]. <https://french.alibaba.com/g/post-mix-machine.html>, consulté le 25 janvier 2019.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE ZÉRO DÉCHET. "Le zéro déchet, c'est quoi?", *Association québécoise Zéro déchet*, <https://www.aqzd.ca/zero-dechet-cest-quoi/>, consulté le 11 octobre 2018.

CAA QUÉBEC. "Composteur: petit guide d'achat", *CAA Québec*, <https://www.caaquebec.com/fr/a-la-maison/conseils/capsules-conseils/conseil/show/sujet/composteur-petit-guide-dachat/>, consulté le 12 janvier 2019.

ÉQUITERRE. “Pour une école écolo”, Équiterre, <https://equiterre.org/geste/pour-une-ecole-ecolo> , consulté le 11 octobre 2018.

ÉQUITERRE. “Pourquoi manger local”, Équiterre, <https://equiterre.org/solution/pourquoi-manger-local>, consulté le 12 janvier 2019.

ENVIRONNEMENT JEUNESSE. “Campagne Bye les pailles”, *Environnement Jeunesse*, <https://enjeu.qc.ca/projets-et-evenements/campagne-bye-les-pailles/>, consulté le 14 février 2019.

ÉTABLISSEMENT VERT BRUNDTLAND. “Qui sommes-nous?”, *Établissement vert Brundtland*, <http://www.evb.lacsq.org/qui-sommes-nous/>, consulté le 14 février 2019.

FONDS D’ACTION QUÉBÉCOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE. “Opportunités avec le FAQDD”, *Fonds d’action québécois pour le développement durable*, <http://www.faqdd.qc.ca/collaborez-fonds/opportunités-avec-fonds/>.

LEMIEUX. Lemieux. [en ligne].<http://www.produits-lemieux.com/index.php>, consulté le 17 février 2019.

POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL. Polytechnique Montréal université d'ingénierie [en ligne]. <https://www.polymtl.ca/> [consulté le 25 janvier 2019].

RECYC-QUÉBEC. “Le compostage domestique”, *Recyc-Québec*, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/matieres-organiques/compostage-domestique>, consulté le 25 janvier 2019.

RECYC-QUÉBEC, “Programme de reconnaissance ICI on recycle +”, *Recyc-Québec*, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/entreprises-organismes/mieux-gerer/programme-ici-on-recycle-plus>, consulté le 15 février 2019.

RECYC-QUÉBEC. “Réduire à la source”, *Recyc-Québec*, <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/reduire-a-la-source>, consulté le 25 janvier 2019.

Annexe 1: Résultats de la classification des déchets

Poid total des déchets classifiés: 21 lbs + 24,5 lbs + 21,5 lbs + 20 lbs + 37,5 lbs + 14,5 lbs = **139 lbs**

Poid des déchets alimentaires: 19 lbs + 30,5 lbs + 3,5 lbs = 53 lbs

Pourcentage: $(53 \text{ lbs} \times 100) \div 139 \text{ lbs} = 38,1 \%$

Papier, cartons: 10,5 lbs + 6,5 lbs + 6 lbs = 23 lbs

Pourcentage: $(23 \text{ lbs} \times 100) \div 139 \text{ lbs} = 16,5 \%$

Déchets ménagers: 20,5 lbs + 6 lbs = 26,5 lbs

Pourcentage: $(26,5 \text{ lbs} \times 100) \div 139 \text{ lbs} = 19,1 \%$

Canettes d'aluminium: 1 lbs

Pourcentage: $(1 \text{ lbs} \times 100) \div 139 \text{ lbs} = 0,7 \%$

Déchets de plastique: 6 lbs + 7,5 lbs + 9 lbs + 6 lbs = 28,5 lbs

Pourcentage: $(28,5 \text{ kg} \times 100) \div 139 \text{ kg} = 20,5 \%$

Déchets d'hygiène féminine: 5 lbs + 1 lbs = 6 lbs

Pourcentage: $(6 \text{ lbs} \times 100) \div 139 \text{ lbs} = 4,3 \%$

Autres: 1 lbs

Pourcentage: $(1 \text{ lbs} \times 100) \div 139 \text{ lbs} = 0,7 \%$

